

N.

**BILL.**

Acte pour abroger certaines dispositions de  
la loi relative au paiement des lettres de  
change et billets dans le Haut-Canada.

---

Reçu et lu première fois, jeudi, 24 février, 1859.

Seconde lecture, mardi, 1 mars, 1859.

---

(500 copies.)

Hon. M. BOUTON.